

PROTOCOLE PARK AND PLAY

À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2021



PARK & PLAY : GOLF

L'objectif du protocole Park & Play est de définir les règles à appliquer dans les clubs de golf pour garantir une pratique sécurisée.

Ce document reprend les grandes lignes des **mesures en vigueur à partir du 1^{er} novembre**, sur base du protocole Adeps.

Veuillez également vous référer aux autorités locales et provinciales de votre club qui peuvent imposer des règles plus strictes sur leurs territoires.

GÉNÉRAL

- La **réservation** n'est plus obligatoire, mais recommandée.

COVID SAFE TICKET

- Le Covid Safe Ticket (CST) est obligatoire pour l'accès à :
 - L'horeca
 - Les infrastructures sportives intérieures (practice indoor, fitness...)
 - Les infrastructures sportives extérieures à partir de 200 personnes simultanément
 - Les remises des prix en intérieur
 - Le contrôle du CST s'applique aux personnes de 16 ans et plus. Les moins de 16 ans en sont donc dispensés.
- Le Covid Safe Ticket (CST) n'est pas obligatoire mais le port du masque est obligatoire pour l'accès au :
 - Secrétariat
 - Pro-shop
 - Toilettes
 - Vestiaires
- Ces mesures sont valables à partir du 15 octobre 2021 à Bruxelles et à partir du 1^{er} novembre 2021 en Wallonie.

COMPÉTITIONS & ÉVÉNEMENTS

- Les **compétitions et événements amateurs et professionnels** sont autorisés.
- Le CST est obligatoire pour les compétitions en extérieur à partir de 200 personnes simultanément
- Les **compétitions entre clubs** et **rencontres entre les clubs** sont autorisées.
- Les **shotguns** sont autorisés.
- Les **remises des prix** sont autorisées dans le respect des mesures sanitaires. **En intérieur, le CST est obligatoire.**
- Les greenfees sont autorisés.

COACHER



- Les cours privés, entraînements et initiations peuvent avoir lieu à l'**extérieur** sans limite sur le nombre de participants et dans le respect des mesures de distanciation sociale.
- Le port du masque est obligatoire pour les cours en intérieur.

INFRASTRUCTURES INTÉRIEURES

- L'utilisation d'appareils de mesure de qualité de l'air (CO2) :
 - est obligatoire dans les établissements sportifs ou dans les espaces dits « clos » ; **dans lequel du sport est pratiqué, dans lequel l'événement a lieu, dans lequel les files d'attente se trouvent**, ainsi que dans les **vestiaires**.
 - Le CO2 mètre doit être placé dans un lieu représentatif, à hauteur d'homme (entre 1m50 et 2m). Ces appareils doivent être installés à un endroit central, et non à côté d'une porte, d'une fenêtre ou d'un système de ventilation.
 - Au moins un appareil de mesure de la qualité de l'air doit être présent dans chaque espace séparé où plusieurs personnes se trouvent simultanément plus de 15 minutes, en ce compris dans les vestiaires.
 - Entrée en vigueur à partir du 1/09/2021 avec une phase transitoire sans contrôle jusqu'au 1/11/2021.
- **Les vestiaires et les douches sont accessibles** en assurant, en permanence, une ventilation maximale et régulière. La présence d'un CO2 mètre est obligatoire.
- Les infrastructures du club sont ouvertes : **toilettes**, le **secrétariat**, le **proshop**, les **casiers**, le **caddyhouse**, ...
- Les **infrastructures sportives intérieures** du club peuvent être ouvertes (indoor, fitness, simulateur, ...). La présence d'un CO2 mètre est obligatoire. **Le CST est obligatoire.**
- Le port du masque et le respect des distances de sécurité d'1m50 restent des outils importants pour prévenir la propagation du virus.
- Du **gel** hydro alcoolique doit être mis à disposition des joueurs à différents endroits du club.
- Désignez au sein du club une **personne responsable Corona**. Cette personne supervise la bonne application des règles et du protocole Park & Play par les membres et les membres du personnel.

HORECA

- Le bar, restaurant, club house, ... doivent se référer aux règles en vigueur dans [l'horeca](#) et s'assurer que les lieux soient équipés d'un CO2 mètre.
- **Le Covid Safe Ticket est obligatoire.**

PARK & PLAY GOLF

VOUS AVEZ BIEN RÉSERVÉ UN DÉPART ?

Bienvenue et profitez
bien de votre parcours !!

VOUS N'AVEZ PAS RÉSERVÉ DE DÉPART ?

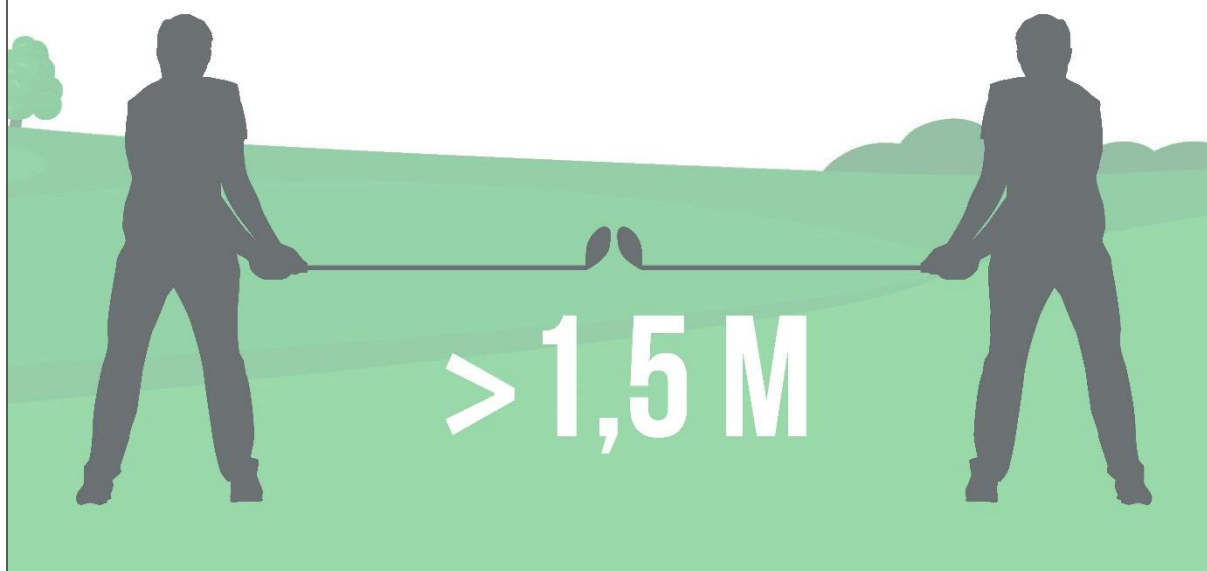
Veuillez retourner
chez vous et réserver
une heure de départ.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE

RESPECTEZ LA DISTANCIATION SOCIALE

Gardez un minimum de 2 longueurs de clubs entre vous.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE